

Nov habitat 87 | Toute notre énergie pour améliorer votre logement

avec **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Région Nouvelle-Aquitaine

**Un projet de rénovation énergétique ?
Une question sur les aides disponibles ?**

05 55 14 88 42 | Nos conseillers sont à votre écoute
contact@novhabitat87.fr du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.
www.novhabitat87.fr



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !
 >> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :

Attention aux arnaques à la rénovation !
 Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à [Nov habitat 87](http://www.novhabitat87.fr)

Edito

Encore une année qui se termine... Une de plus... Si la situation sanitaire du covid semble s'améliorer, il n'en est pas de même pour la paix dans le monde. En effet le conflit entre la Russie et l'Ukraine dure déjà depuis près de dix mois, entraînant une profonde détresse des populations qui subissent cette situation. Quelques réfugiés ukrainiens ont pu être temporairement accueillis sur la communauté de communes, je tiens ici à remercier les organisateurs ainsi que les familles qui ont contribué à cette opération.

Sur notre quotidien, outre les pénuries de moutarde, et autres denrées, force est de constater un retour de l'inflation. Celle-ci était quasi nulle depuis plus de trente ans, mais qui nous rappelle son bon souvenir avec ses hausses de prix compensées à retardement par les salaires ou autres revenus. Nous redécouvrons, notamment pour les plus anciens, la précarité énergétique, qui n'est pas sans rappeler le choc pétrolier du début des années 70. Les pouvoirs publics nous alertent sur les économies d'énergies nécessaires au bon déroulement de l'hiver (enfin s'il existe encore...).

Nous nous efforçons d'œuvrer dans ce sens. Nous avons commandé auprès du SEHV un diagnostic énergétique des bâtiments communaux, en vue d'engager des travaux d'isolation et de remplacement de la chaudière au fuel qui chauffe la mairie. Nous étudions également le changement des lampes au sodium d'éclairage public par des lampes à led, moins gourmandes en énergie. Nous avons commencé par éteindre une partie de la nuit les villages et le bourg.

Pour rester sur l'énergie, les éoliennes vont très prochainement être visibles de loin, leur montage devant intervenir rapidement.

La fibre arrive également chez vous à partir du 2 décembre, le réseau sera mis en service, après presque un an de travaux.

Sur un tout autre chapitre, nous nous réjouissons de l'ouverture de l'auberge depuis le 1^{er} octobre. Dans un premier temps Sarah et Emily vous reçoivent les midi du lundi au vendredi, mais elles ont pour but de pouvoir prochainement ouvrir plus largement.

2023 sera également l'année des 52^{èmes} ostensions du Dorat. La commune a pour tradition d'y participer avec la garde, mais également avec le cortège et le conseil municipal. Je ne doute pas qu'à l'image des précédentes éditions, Blanzac fasse partie des communes les mieux représentées avec une délégation qui comptait jusqu'à présent une centaine de personnes. Ces ostensions, maintenant classées au patrimoine immatériel de l'UNESCO font partie de notre culture depuis plus de 350 ans.

Du 19 janvier au 18 février, Blanzac est concerné par le recensement de la population, comme tous les 5 ans. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Aurélie, que nous avons recrutée pour cette opération.

La date des vœux est fixée au vendredi 13 janvier 2023. J'espère pouvoir vous y retrouver nombreux, mais je vous présente tout de même par avance mes vœux de santé et bonheur.

L'équipe municipale et moi-même restons naturellement à votre disposition pour toute demande, n'hésitez pas à vous rapprocher de moi-même, des conseillers municipaux ou du secrétariat.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Pierre ROUMILHAC

Horaires du secrétariat

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H - 12H	FERME	9H - 12H	FERME	9H - 12H
13H30 - 17H30	FERME	FERME	FERME	13H30 - 17H30

Congés annuels du 26 au 30 décembre 2022

VOUS AVEZ UNE QUESTION ? :

Pour connaître vos droits ou effectuer vos démarches (état civil, urbanisme, santé, travail, justice...), vous pouvez vous rendre sur service-public.fr, site officiel de l'administration française

PASSEPORT/CARTE NATIONALE D'IDENTITE :

Vous avez dû entendre ou lire ou constater par vous-même que les délais pour obtenir ces titres étaient très longs. En effet depuis maintenant plusieurs années maintenant, seules quelques mairies sont équipées pour établir ces documents (Bellac, Saint Junien, Bessines, Limoges...). Et celles-ci croulent donc sous les demandes.

Aussi, pour faciliter leur tâche, il nous est demandé de vous remettre préalablement à la 1^{ère} visite le cerfa à compléter ainsi que la liste des pièces à fournir. En effet, il est impératif que votre dossier soit complet pour le premier rendez-vous.

Vous pouvez également préremplir le cerfa en ligne mais il vous faudra l'imprimer et le présenter lors de votre premier rendez-vous avec les pièces justificatives.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

En 2023 aura lieu le prochain recensement des habitants. L'enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février, voir l'article en avant dernière page.

C'est Aurélie LAMANT qui a été nommée agent recenseur pour effectuer cette tâche. Elle sera munie d'une carte officielle (avec photo).

Nous vous remercions de lui faire le meilleur accueil possible en vous rappelant qu'il est obligatoire de se faire recenser.

NOS AMIS LES ANIMAUX :

Nous vous rappelons que la divagation des animaux (chiens, chats ou... volailles) est interdite ! Pour leur sécurité avant tout mais également pour celle des promeneurs ou des automobilistes il est impératif que vos animaux soient protégés derrière une clôture, en laisse...

PANNE SUR LES LAMPADAIRES :

Si vous constatez une panne ou un problème quelconque sur une lampe, nous vous invitons à le signaler dès que possible. Pour ce faire, nous vous demandons de donner le numéro inscrit sur le lampadaire. Assurez vous par contre qu'il y a réellement panne. En effet, un problème a été signalé à tort. L'entreprise s'est bien évidemment déplacée, or chaque intervention est comptabilisée puis facturée.

La Fibre

Le réseau de fibre va être mis en service à compter du 2 décembre sur notre commune. Pour pouvoir bénéficier du raccordement sur ce réseau, vous devez vous adresser à votre opérateur téléphonique qui réalisera le raccordement de votre logement. Une permanence d'information est prévue le 2 décembre de 9 heures à 13 heures à l'ancienne salle de classe.

COLLECTES DES ENCOMBRANTS POUR L'ANNEE 2023 :

Mercredi 25 janvier - Mercredi 19 avril
Jeudi 7 septembre - Lundi 27 novembre

Il est indispensable de s'inscrire une semaine avant la date. Les personnes non inscrites ne seront pas collectées.

Bulletin municipal de Blanzac N° 30 Décembre 2022

Mairie de Blanzac
Tél : 05 55 68 71 63
mairie.blanzac@gmail.com
www.blanzac.com

Directeur de publication : Roumilhac Pierre

Rédaction / Maquette : Mairie de Blanzac

Impression : Mairie de Blanzac

Tirage : 300 exemplaires

Photos : Mairie de Blanzac

Le bulletin municipal est consultable sur le site internet de la commune www.blanzac.com

Recensement

Cette année, BLANZAC réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 19 janvier 2023 ?

Contactez la commune : 05.55.68.71.63 ou mairie.blanzac@gmail.com

Idées pour personnaliser et illustrer l'article : ajoutez une photo des agents recenseurs avec leur prénom en légende.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

SOHV
Syndicat Energies Haute-Vienne

Mobilité électrique :
1 borne publique à Blanzac,
RN 145, étang de Rouffignac

mobiv
Territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine

>> voir les tarifs en vigueur et l'emplacement des bornes sur www.mobive.fr

26 bornes sont actuellement en service en Haute-Vienne, et 2 de plus le seront avant la fin 2022. Elles sont réalisées avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du programme ADVE-NIR, et de France Relance.

1 borne rapide est en service sur la commune :
sur la RN 145, à l'étang de Rouffignac

Le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), acteur public majeur de la transition énergétique auprès des collectivités territoriales déploie depuis 2020 deux types de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques sur toute la Haute-Vienne (hors Limoges Métropole) : des bornes accélérées de 22 kVA, et des bornes rapides de 50 kVA.

Ces bornes s'intègrent au réseau Mobive, un réseau interopérable d'environ 850 bornes et 1580 points de charge sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Mobive est un réseau de bornes développé par les syndicats départementaux d'énergie. Créé en 2016, ce réseau s'étend sur une dizaine de départements du Sud-Ouest de la France. L'électricité achetée par Mobive pour alimenter les bornes est 100% d'origine renouvelable.

Ces bornes publiques sont accessibles 24h/24 et 7j/7. Le paiement se fait via un badge pour les abonnés, ou via un paiement en ligne accessible facilement grâce à un QRcode.

Bornes en Haute-Vienne

bornes 22 kVA AC
2 points de charge
câble non inclus

bornes 50 kVA DC
1 point de charge
câbles inclus

Le saviez-vous ?
4434 immatriculations de véhicules électriques et hybrides en Haute-Vienne en 2021 ; 1025 immatriculations de véhicules électriques et hybrides en Haute-Vienne du 1er janvier au 27 mars 2022. Le Populaire du Centre, 7 avril 2022 - PAGE 3

Le temps de charge pour un véhicule électrique dépend de différents facteurs : notamment du modèle de véhicule (convertisseur), du niveau de batterie, et du type de recharge (AC / DC).
Vous pouvez faire une simulation sur www.automobile-propre.com/simulateur-temps-de-recharge-voiture-electrique/

N° d'information : 09 69 32 47 47
(numéro non surtaxé)

Les travaux

La pose des poteaux incendie a été réalisée par Agur sur les villages des Bordes, Charbonnières, du Liboureux et de la Station. La réserve du Maubert va également être mise en conformité avec l'installation d'un poteau de pompage.

Concernant les éoliennes, après la création des voies d'accès, celle de la ligne électrique du Maubert au poste source de Bellac, et les terrassements, la société Vensolaire coule actuellement les fondations. Le montage des machines va suivre, et la mise en service devrait avoir lieu, comme prévu au cours du second semestre 2023.

Nous avons enfin pu avoir le diagnostic énergétique du SEHV, attendu depuis un an... Celui-ci va nous permettre d'engager des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments communaux.

Nous sommes également en cours de réflexion pour remplacer les lampes de l'éclairage public par des LED, moins gourmandes en énergie.

La borne de rechargement rapide installée par le syndicat énergies de la Haute-Vienne (SEHV) a été mise en service début novembre à proximité de l'étang de Rouffignac. Il s'agit d'une borne de 50 KVA, capable de recharger très vite les véhicules électriques.



Les ostensions du Dorat

Du 10 avril au 4 juin 2023 auront lieu les 52èmes ostensions du Dorat. La commune participera à la cérémonie de clôture du dimanche 4 juin avec la traditionnelle garde qui sera conduite par Noël et Jean-Louis, mais également le cortège paroissial, et bien sûr la participation de la municipalité. Une réunion d'information aura lieu prochainement, à une date qui vous sera communiquée. Si vous souhaitez participer, et nous souhaitons vous voir nombreuses et nombreux, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec la mairie. Lors des précédentes ostensions de 2016, nous avons pu remplir 2 cars à destination du Dorat, et je souhaite que l'on puisse faire au moins aussi bien cette année.



L' ASSAT RECRUTE

Vous recherchez UN EMPLOI
d'agent.e.s d'entretien des locaux
d'aides jardiniers/jardinières
d'aides ménagers/ménagères à domicile
d'employé.e.s de maison

Vous habitez en Nord Haute-Vienne

Vous intervenirez auprès de particuliers, d'entreprises,
d'associations ou de collectivités.

Vous serez salarié.e de l' ASSAT
en contrat à durée déterminée d'usage,
de 2h à 35h/semaine, dans le cadre de l'insertion
par l'activité économique.

N'hésitez pas à nous contacter !
Association de Solidarité et d'Aide par le Travail
184, rue Georges Brassens
05 55 76 13 40
assat87@orange.fr

ETAT-CIVIL :

Naissance :

Victoire PIERAERTS MICHOU
Victor PRÉVOST GLAUMAUD
Noé SERIER

Mariage :

Guy PRÉVOST et Marilla GLAUMAUD
Alain LAURENT et Sandrine GUILLEMOT

Décès :

Gilbert RODIER le 30 septembre
Olga BELANGER le 24 octobre
Marie Claude DELAGE le 1^{er} novembre

Le mot des Conseillers Départementaux

Madame, Monsieur,

Déjà la deuxième année de notre mandat de Conseillers Départementaux, nous demeurons présents sur le territoire et poursuivons nos permanences régulières sur les 22 communes du grand canton de Bellac.

Face à la situation sociale de plus en plus préoccupante de nos concitoyens, le Conseil Départemental répond toujours présent, malgré la baisse de ses recettes venant de la Solidarité Nationale (suppression ISF, Taxe d'habitation, CVAE, etc...)

Le bouclier tarifaire n'est pas, ne semble pas être pour nous, et les factures deviennent impressionnantes sur nos secteurs de compétence : collèges, EHPAD, Centre de secours, etc...

Pourtant notre assemblée accompagne toujours fortement ces derniers mois :

Nos communes et communautés de communes avec lesquelles 70 % de l'investissement public est effectué ;

Nos habitants avec la mise en place du programme départemental de l'habitat (Aide à la rénovation énergétique, travaux pour l'autonomie ...) ;

Nos aînés et les personnes en situation de handicap avec le nouveau schéma départemental à l'autonomie et ses orientations mieux adaptées aux besoins.

Notre jeunesse en optimisant les tarifs de restauration et en facilitant les pratiques sportives et culturelles.

Nos producteurs locaux en encourageant l'achat de produits de proximité dans les établissements scolaires

Les associations en simplifiant l'accès aux subventions et à l'assistance technique

Nos collègues avec des investissements importants en matière de rénovation thermique.

Avec nos remplaçants, et tous les élus de notre territoire, nous restons au plus près de vous, et vous souhaitons une très belle année solidaire 2023.

Patricia MARCOUX LESTIEUX et Stéphane VEYRIRAS

La voirie

Les travaux de voirie ont été réalisés en début d'été. La route de Gattebourg a bénéficié d'un nouveau revêtement en enrobé, et au village de Chez Mistre la placette a été refaite, avec un nouveau caniveau pour éviter d'éventuelles inondations d'habitations lors de fortes pluies. Une partie du caniveau sous le cimetière a également été repris dans ce même but.

Les coussins berlinois de la route de Gattebourg n'ont pas été reposés pour le moment, en comptant sur le civisme des usagers de cette voie. Cependant, si des comportements excessifs nous sont signalés, ils seront de nouveau posés.

Comme chaque année du point à temps a été effectué par l'entreprise Techniroute, notamment sur la route du Vieux Pont et dans le bourg.

Nous avons également confié le débroussaillage des chemins les plus accessibles à l'entreprise Bourdache, qui va intervenir très prochainement sur nos routes.

Une balayeuse est également passée dans les plus gros villages, afin de les rendre ainsi plus propres.



ACCA

Le 24 juin 2022, l'Assemblée Générale a eu lieu, l'ordre du jour : compte rendu de la précédente assemblée, compte rendu financier, approuvés à l'unanimité. Mise en place de la nouvelle réglementation pour la saison 2022-2023. Le nombre de chasseurs reste identique. Les membres de l'ACCA remercient toujours les propriétaires qui laissent un droit de passage.

L'ACCA a trouvé un nouveau local sur la commune.

Le 14 juillet 2022, les chasseurs se sont vus organiser le repas à l'Etang de Rouffignac. Ils remercient le Comité des Fêtes pour le prêt de divers matériels et remercient également la Municipalité pour la mise à disposition de toilettes pour la première fois mais aussi comme d'habitude de l'électricité... Le temps était parfait pour finir sur un éblouissant feu d'artifice.



Le 24 juillet 2022, l'ACCA a organisé pour la première fois un concours de pêche à l'Etang de Rouffignac. Cette journée a été une belle réussite. Les pêcheurs ont pu mettre un peu de poissons dans leur bourriche. Un repas a été servi dans la simplicité, beaucoup de participants, pêcheurs et promeneurs.

Un vide-grenier était prévu mais il n'a pas eu autant de succès que le concours de pêche.

L'ACCA remercie à nouveau la Municipalité pour la mise à disposition de la voirie, des toilettes, de l'électricité...



Et remercie aussi le Comité des Fêtes pour le prêt de différents matériels et de leur aide. L'ACCA remercie les participants et les bénévoles qui ont œuvré tout au long de la journée.

Bonne fin d'année à tous. Prenez soin de vous.

CLUB DU 3^{ème} AGE

Ouf ! Le Club a pu continuer ses activités comme avant Covid.

Tout d'abord, le repas du 12 juin a remporté un vif succès avec comme traiteur BRULE et animateur G. BRE-DIER.

Nous avons passé une très agréable journée au lac de Saint-Pardoux le 5 juillet : bon repas, promenade, jeux ... A refaire !

Le voyage du 8 septembre en Corrèze (mini trains de Seilhac et ardoisières de Travassac) a été annulé faute de participants : peut-être date mal programmée...

Les inscriptions ont été moins nombreuses qu'en juin pour le repas dansant du 5 novembre mais très bonne ambiance (BRULE, COOPTER MUSETTE). Une très belle journée !

Enfin, nous préparons le Super Loto du 11 décembre.

Les goûters perdurent avec 2 après-midis récréatifs.

Bien sûr, les colis de Noël pour nos plus âgés seront distribués.

Bonnes fêtes de fin d'année.



Bonjour à toutes et à tous,

Malgré l'annulation en raison d'intempéries de notre feu de Saint Jean prévu le 25 juin, nous avons pu réaliser plusieurs animations.

En effet, nous avons participé au côté de l'ACCA et de la municipalité au traditionnel feu d'artifice du 14 Juillet à l'étang de Rouffignac.

Cette année nous avons pour la première fois organisé une randonnée pédestre de 10 kms qui a rencontré un grand succès. Nous remercions les nombreux participants ainsi que les propriétaires qui nous ont autorisés à longer la rivière en passant chez eux.



Nous avons ensuite voulu participer à l'action "Octobre Rose" en organisant une soirée paella dont les bénéfices ont été reversés à la ligue contre le cancer. Nous avons de ce fait, remis un chèque de 1000€ correspondant aux bénéfices mais également à un don supplémentaire du comité des fêtes. Nous remercions la municipalité qui nous a prêté la salle polyvalente à cette occasion, ainsi que les commerçants qui ont donné des lots pour la tombola et les nombreuses personnes venues à notre soirée.



Les enfants de la commune ont pu profiter encore cette année d'un après midi Halloween offert par le comité des fêtes : une réussite avec une vingtaine d'enfants.

En fin d'année, nous renouvelons notre traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre avec un repas préparé par le traiteur "Les Pradines" de Condat sur Vienne et animé par un DJ.

Vous trouverez toutes les infos sur la page Facebook du comité des fêtes et celle de la commune, mais aussi sur les affiches mises dans les commerces.

En début d'année prochaine, nous allons faire notre assemblée générale annuelle. Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous faire part de votre candidature sur notre boîte mail comitedesfetesblanzac@gmail.com.

En attendant de vous rencontrer lors de nos manifestations, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau

